

Elaboration de la feuille de route du Territoire d'Industrie du Soissonnais et du Valois

Rapport de diagnostic

Préambule :

L'initiative « **Territoires d'industrie** » est une stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires qui vise à **mobiliser de manière coordonnée les leviers d'intervention de l'État, des collectivités territoriales et des entreprises au service de l'industrie et de leur territoire.**

Cette approche repose sur plusieurs principes :

- Un **principe de ciblage** : il vise à soutenir plus spécifiquement les entreprises sur les territoires identifiés comme ayant des enjeux industriels importants dans le cadre de cette initiative.
- Un **principe de gestion décentralisée** : il s'inscrit dans le cadre des compétences économiques des régions et des intercommunalités. **Les projets doivent être proposés, construits et animés par les acteurs locaux** tels que les industriels, les maires et les présidents d'intercommunalités, **en adoptant une approche ascendante**, c'est-à-dire « du bas vers le haut ».

Préambule :

Dans le cadre de son CRTE, signé le 13 juillet 2021, le PETR s'est fixé des objectifs en matière de développement industriel et a été **reconnu comme "Territoire d'industrie" en décembre 2022** après une première candidature, infructueuse en novembre 2018.

Le territoire doit cependant travailler sur une nouvelle candidature dans le cadre de la nouvelle phase du programme.

Le projet de Territoire d'industrie du PETR est **élaboré en concertation et en partenariat avec les élus et les acteurs industriels**. Son objectif est de partager un diagnostic, d'énoncer des ambitions et des priorités, et de définir les actions concrètes qui les soutiennent.

DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Présentation générale :

Le PETR du Soissonnais et du Valois regroupe 166 communes réparties sur quatre EPCI dans le département de l'Aisne en Hauts-de-France.

Avec 107 600 habitants, il représente 20 % de la population du département de l'Aisne. Il s'agit d'un territoire rural peu dense, organisé autour des pôles de Soissons et Villers-Cotterêts et relativement industrialisé (13,9% contre 12% au niveau national).

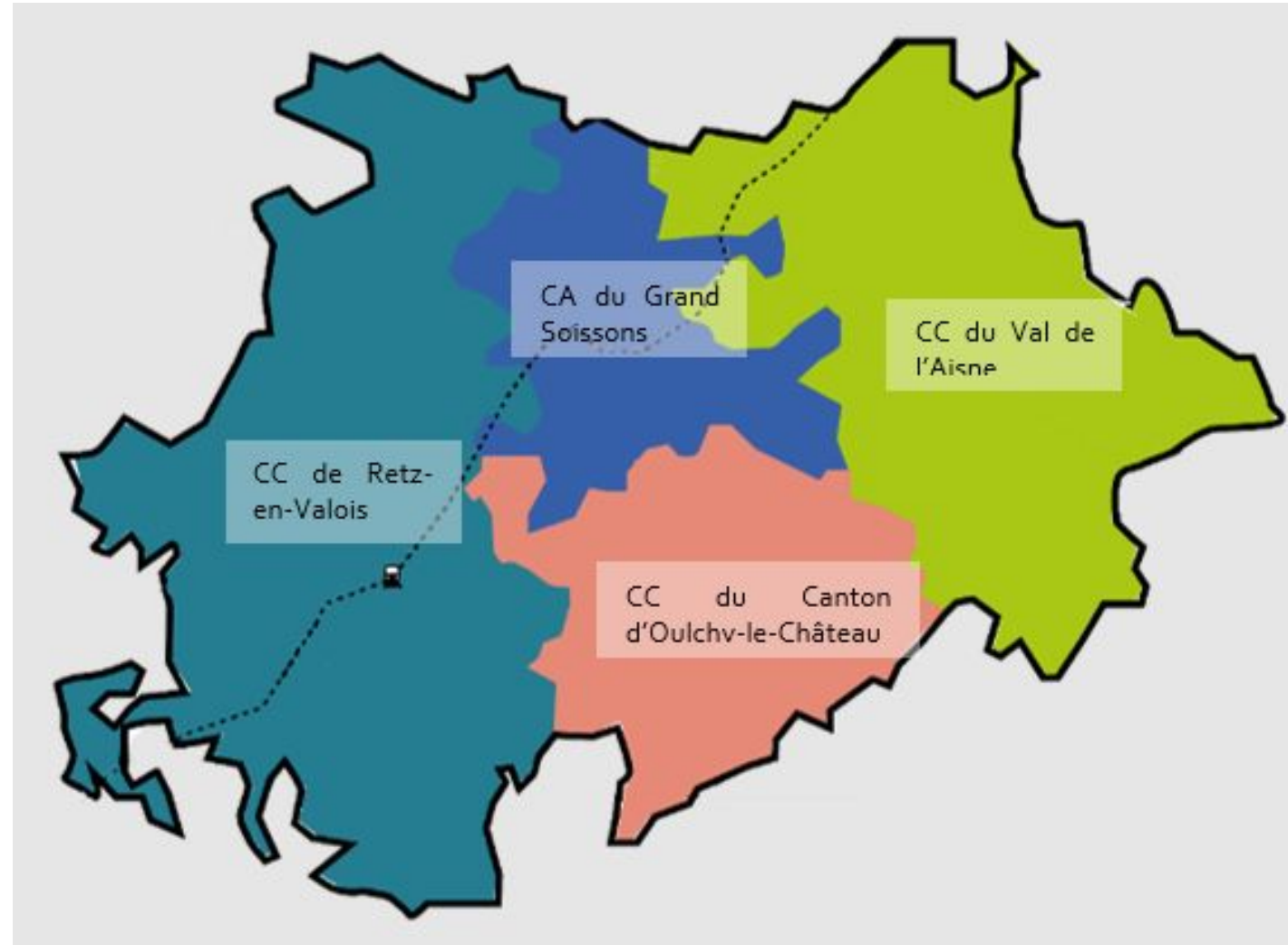
| EPCI du PETR | Nb d'habitants |
|--|-------------------|
| Communauté de Communes de Retz-en-Valois | 28 980 |
| Communauté de Communes de du Val de l'Aisne | 20 241 |
| Communauté de Communes du Canton d'Oulchy-le-Château | 5 615 |
| Communauté d'Agglomération du Grand Soissons | 52 764 |
| Total | 107 600 habitants |

Présentation générale :

La ville centre du PETR, **Soissons**, compte 28 712 habitants en 2019, ce qui en fait la deuxième commune la plus peuplée de l'Aisne après Saint-Quentin (53 570 habitants en 2019).

La seconde commune la plus peuplée du PETR est **Villers-Cotterêts** (10 424 habitants en 2019), au Sud.

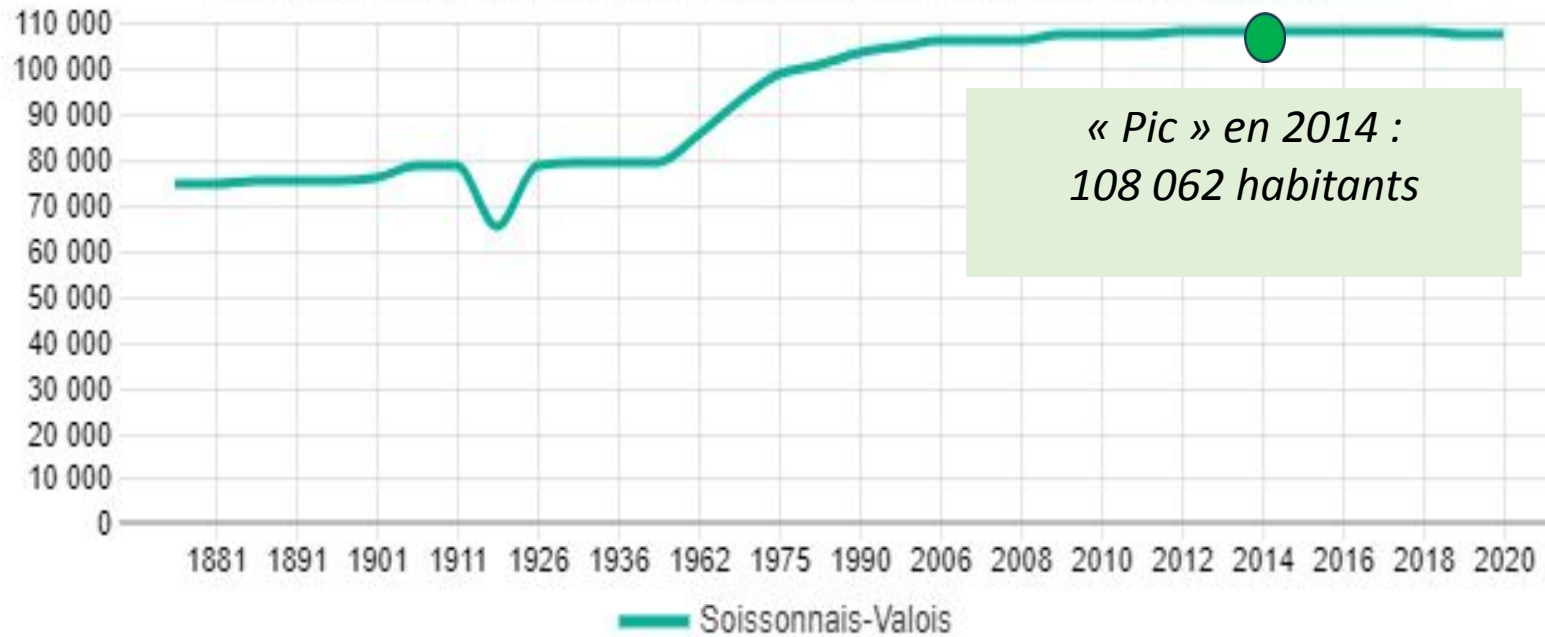
L'aire du PETR se compose par ailleurs de **bourgs-centres** avec **Braine** (2 235 habitants), **Bucy-le-Long** (1 861 habitants) et **Vailly-sur-Aisne** (2 012 habitants) à l'Est ; **Vic-sur-Aisne** (1 618 habitants) à l'Ouest, **La Ferté-Milon** (2 060 habitants) et **Oulchy-le-Château** (816 habitants) au sud.



Présentation générale : Population

La population de 1876 à nos jours

Comment a évolué le peuplement de mon territoire sur le temps long ?



« Pic » en 2014 :
108 062 habitants

Source : Insee, RP 1876-2017

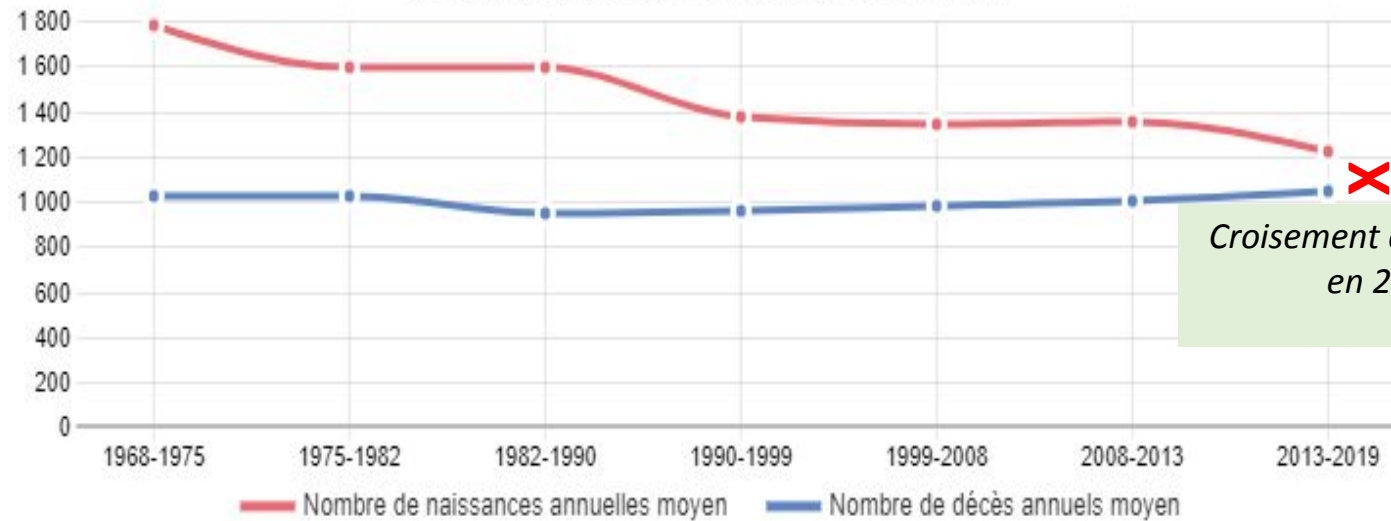
La population du PETR a augmenté à partir des années 1960, atteignant son sommet en 2014 avec 108 062 habitants. Depuis lors, la population est restée relativement stable, avec une légère baisse pour atteindre 107 600 habitants en 2020.

Le territoire présente une densité moyenne de 80,1 habitants par km², dépassant ainsi la moyenne départementale de 72 habitants par km².

Présentation générale : Population

Détail du solde naturel

Combien de naissances pour combien de décès ?



Croisement des courbes
en 2019

Source : Insee, RP

La baisse de la population évoquée précédemment, peut s'expliquer par la baisse du solde naturel qui représente un risque fort d'accélération de la baisse de population.

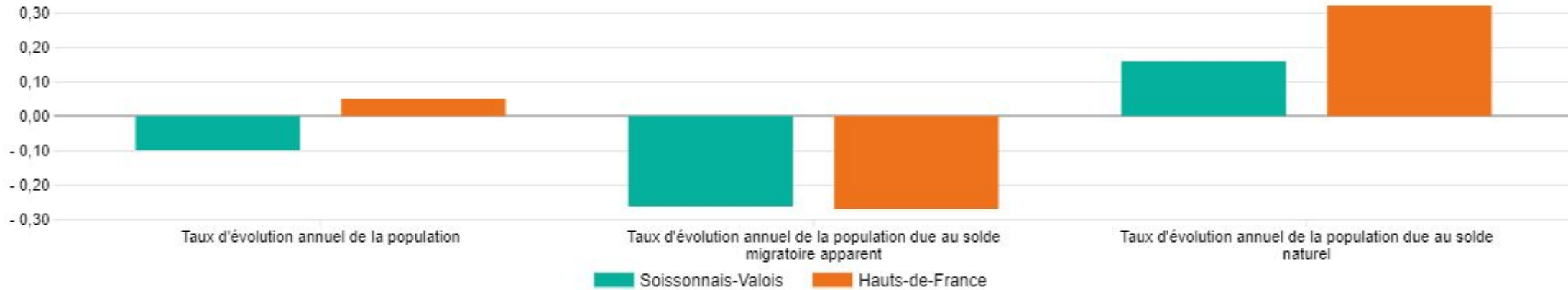
En effet, le nombre de décès a dépassé celui des naissances depuis 2019. Ainsi, les soldes naturels et migratoires sont aujourd'hui négatifs.

Présentation générale : Population

Jusque 2019, le territoire limitait sa perte de population grâce à un solde naturel positif dont le taux d'évolution était cependant déjà inférieur à celui de la Région.

Dynamiques naturelles et migratoires

Quels déterminants de la croissance démographique par rapport à d'autres espaces ?



Source : Insee, RP - 2013-2019

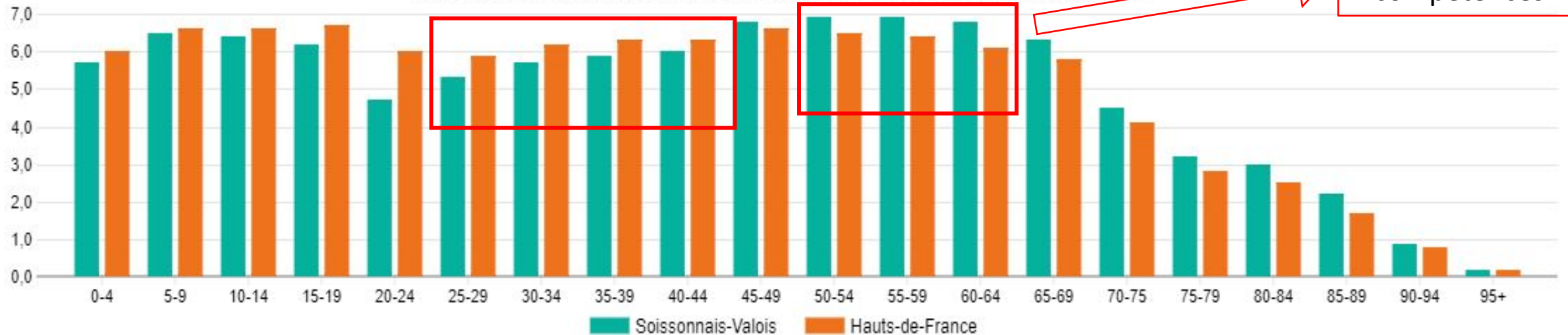
Présentation générale : Population

Une population plus âgée que la moyenne régionale

Impact sur le solde naturel : un écart de plus en plus marqué avec la Région

Age des populations
Une lecture fine de la répartition de la population par tranches d'âges quinquennales

Départ des compétences



Source : Insee, RP - 2019

Présentation générale : Population

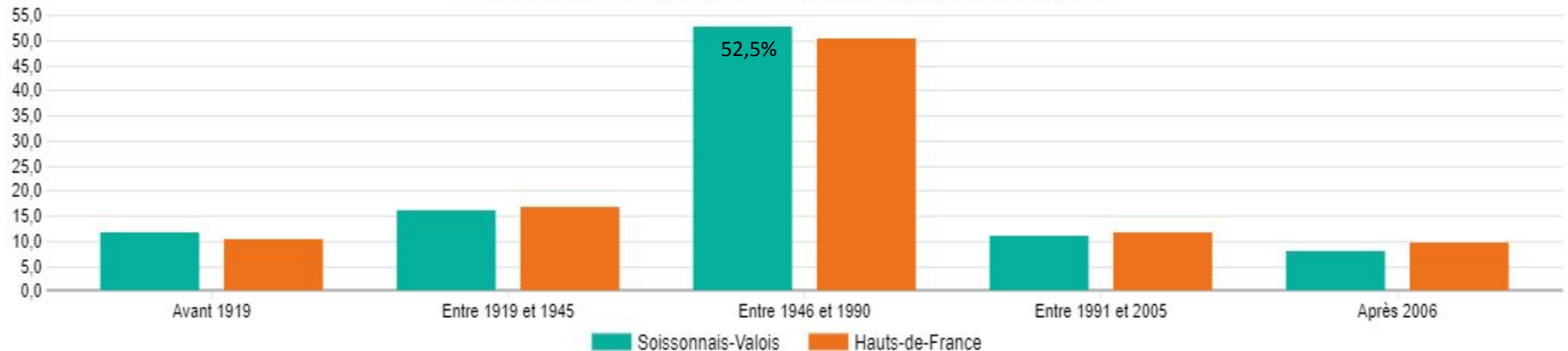
Le graphique précédent indique que la plage d'âge d'une population en phase de fonder une famille est plus basse que la moyenne de la région Hauts-de-France. Cela signifie qu'il y devrait y avoir moins de naissances sur le territoire du PETR par rapport à l'ensemble de la Région. Ce point aura un impact négatif encore plus important sur le solde naturel dans les années à venir.

Le graphique des âges montre également une part plus importante de personnes âgées de 50 à 65 ans. Ainsi, il y aura davantage de personnes prenant leur retraite dans le PETR dans quelques années. Cette tendance sera plus prononcée que dans la Région Hauts-de-France. Cette situation présente un risque de perte de compétences.

Présentation générale : Logement/Habitat

52,5% des résidences principales ont été construites entre 1946 et 1990. Une majeure partie des logements ont donc été construits avant les premières réglementations thermiques (1970). Le risque de trouver des logements mal isolés est donc plus fort. C'est aussi une opportunité de développement pour un marché local des matériaux de construction.

L'ancienneté de construction des résidences principales
Le parc de logements du territoire se caractérise-t-il par son ancienneté ??

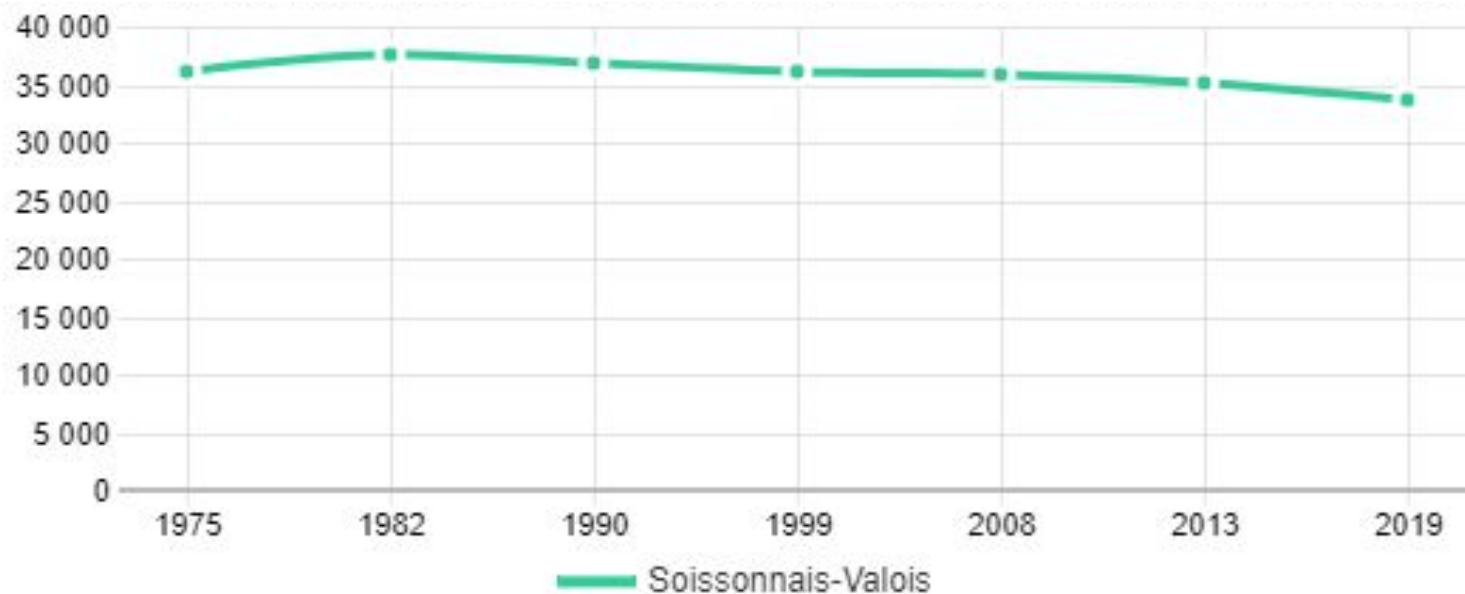


Source : Insee, RP 2013-2018 - 2019

Situation socio-économique :

Une diminution globale du nombre d'emplois sur le territoire

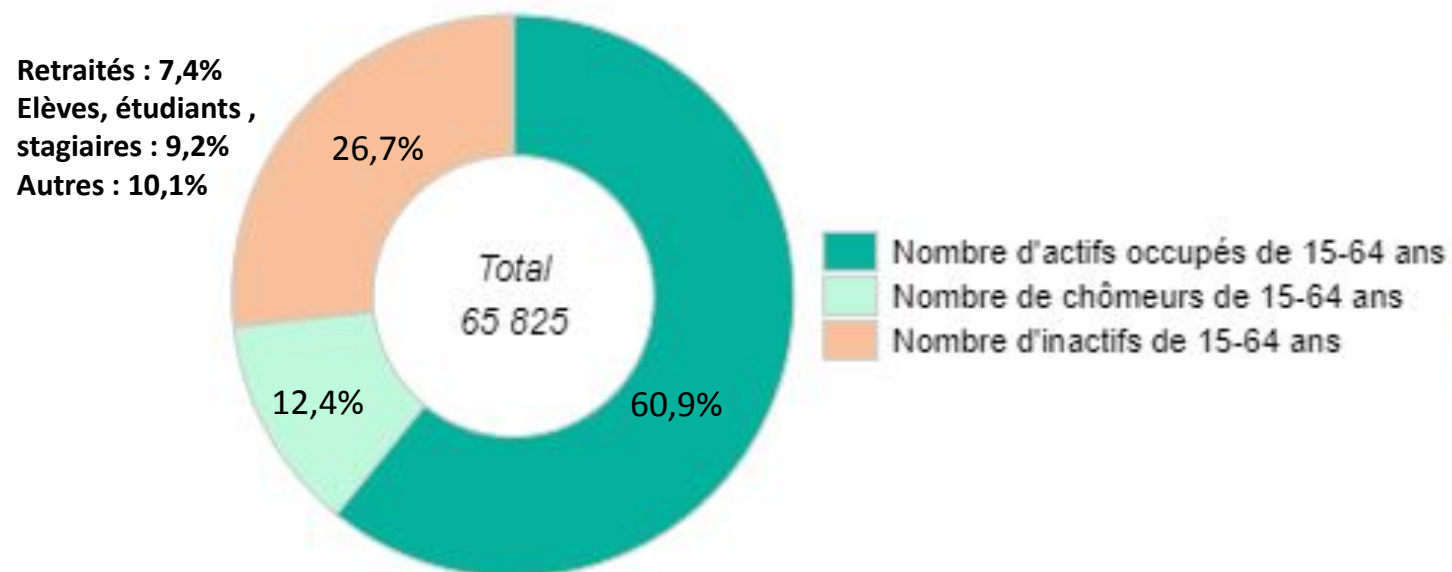
Le territoire enregistre une légère baisse des emplois, passant de 35 855 emplois en 2008 à 33 754 emplois en 2019. Tous les EPCI enregistrent une diminution du nombre d'emplois, plus ou moins marquée.



Source : Insee, RP

Situation socio-économique :

Répartition de la population en âge de travailler en 2019.



Source : Insee, RP - 2019

Situation socio-économique :

Un secteur tertiaire très majoritaire

A l'échelle du PETR, le secteur tertiaire représente la grande majorité des emplois (77%). L'industrie, pilier historique de l'économie, représente quant à elle 14% des emplois (soit plus de 4 500 emplois).

Les emplois locaux

Dans quels secteurs d'activité les emplois locaux sont-ils spécialisés ?



Source : Insee, RP - 2019

Situation socio-économique :

Un territoire composé majoritairement d'ouvriers et d'employés

Le territoire comporte une **proportion d'ouvriers et d'employés importante (61% des actifs)**, comparativement aux **cadres et professions intellectuelles supérieures** qui ne représentent que 10% des actifs du territoire.

Les professions intermédiaires totalisent quant à elles moins d'un quart des CSP (23%). Les artisans, commerçants et les agriculteurs représentent respectivement 5% et 1% des actifs.

Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS)

Quelle est la situation sociale (liée à l'emploi) de ma population ? - Ensemble



Source : Insee, RP - 2019

Situation socio-économique :

Zones d'emploi

A l'échelle des EPCI, la Communauté d'Agglomération du Grand Soissons et la Communauté de Communes de Retz-en-Valois sont les plus pourvoyeuses d'emplois (respectivement 20 128 emplois et 4 029 emplois)

Les navettes domicile-travail font également ressortir **certains pôles départementaux et franciliens comme pourvoyeurs d'emploi pour le territoire** : Laon (1 337 navettes quotidiennes en 2018), Saint-Quentin, Reims (1 521 navettes quotidiennes), ou encore la région parisienne. 2 644 navettes sont recensées en direction de la métropole du Grand Paris et 1 207 à destination de la CA Roissy Pays de France.

Emploi selon le secteur d'activité en 2021 :

L'agglomération de Soissons abrite un nombre considérable d'emplois par rapport aux autres régions. Cependant, en proportion, tous les EPCI sont concernés par le secteur industriel. Les trois autres EPCI affichent par ailleurs un taux d'emplois industriels supérieur à celui de l'agglomération de Soissons, allant jusqu'à 21,5% pour la communauté de communes de Retz-en-Valois.

| | CC Retz-en-Valois | CA Grand Soissons Agglomération | CC du Canton d'Oulchy-le-Château | CC du Val de l'Aisne | Total | |
|--|--------------------|---------------------------------|----------------------------------|----------------------|--------|---------------|
| Industrie | 1 543 21,5% | 2 095 10,4% | 194 18,7% | 674 16,7% | 4 506 | 13,91% |
| Agriculture | 346 | 321 | 164 | 271 | 1 102 | 3,40% |
| Construction | 408 | 1 045 | 76 | 538 | 2 067 | 6,38% |
| Commerces, transports, services divers | 2 628 | 9 185 | 338 | 1 384 | 13 535 | 41,79% |
| Administration publique, enseignement, santé, action sociale | 2 269 | 7482 | 268 | 1 162 | 11 181 | 34,52% |
| Total | 7 194 | 20 128 | 1 040 | 4 029 | 32 391 | |

Situation socio-économique :

Un taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale

Le PETR présente **un taux de chômage plus élevé** pour les personnes de 15 ans et plus, avec un taux de 16,8 %, comparé à la moyenne nationale de 13,3 % **en 2019**. Le taux de chômage **est particulièrement élevé chez les jeunes de 15 à 24 ans**, atteignant 35 %, ce qui est nettement supérieur à la moyenne nationale de 27,2%.

Le bassin d'emploi de Soissons enregistre un taux de chômage de 8,5 % au 2e trimestre 2022 (contre 7,2 % en France Métropolitaine), un taux d'évolution de l'emploi de - 0,78% par an (+ 0,19% au niveau national) et un taux de pauvreté de 18,4%, soit 4,3 points supérieur à la moyenne nationale. (Source ANCT).

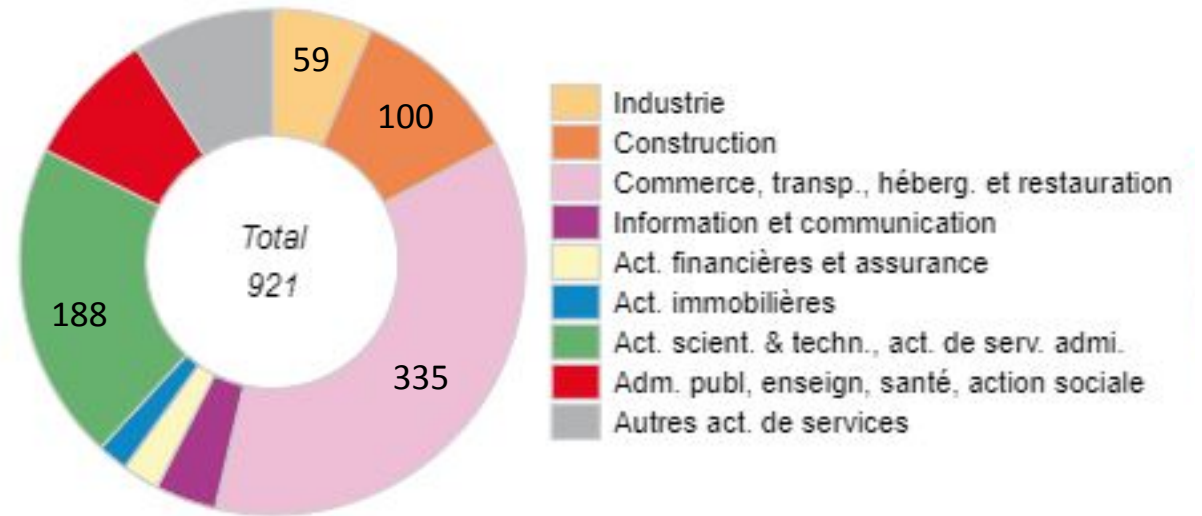
Situation socio-économique :

Des entreprises en développement

Le territoire compte un total de **5 575 entreprises**, avec un **taux de création d'entreprises de 16,5%**, légèrement inférieur à la moyenne nationale (17,5%).

L'année 2021 a été marquée par la création de 59 entreprises dans **l'industrie représentant 6,4% des créations**, soit un taux supérieur au taux régional (5,2%).

On compte, pour la même année, **1,5 % de défaillances dans ce secteur** (taux supérieur à celui des autres secteurs).



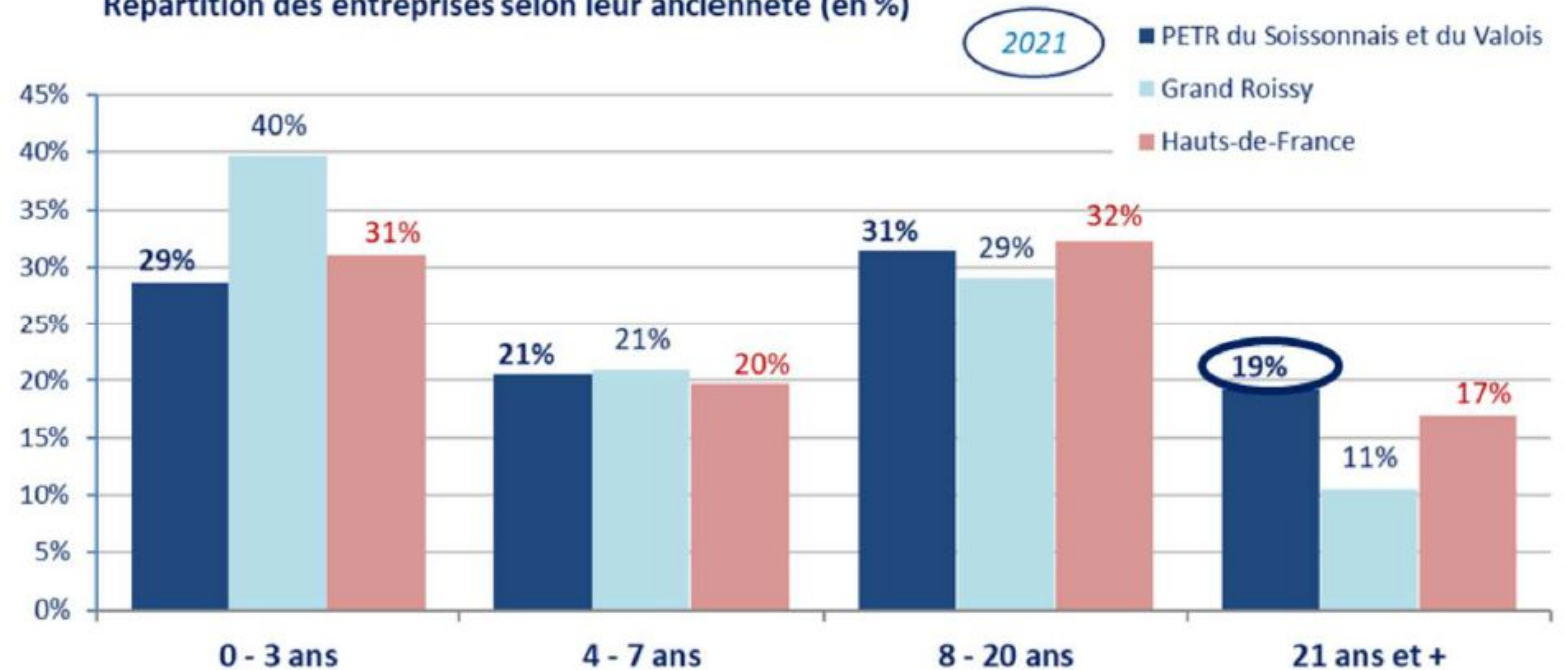
Source : Insee, Répertoire des Etablissements et des Entreprises (REE) - 2021

Situation socio-économique :

Un socle d'entreprises matures

Une entreprise sur deux a été créée il y a au moins huit ans. Cela montre des signes positifs par rapport à la maturité des entreprises locales.

Répartition des entreprises selon leur ancienneté (en %)



Banque de France – Etude ACSEL

Panorama économique et financier des entreprises du Soissonnais et du Valois – Novembre 2022

Situation socio-économique :

Un tissu de PME

359 entreprises réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 750 K€.

Les entreprises de plus de 50 salariés ne représentent que 8 % de celles-ci (contre 10% en Région) mais elles génèrent 58% du chiffre d'affaires, emploient 48% des effectifs (70% dans les Hauts de France) et produisent 54 % de la valeur ajoutée (65 % dans les Hauts de France).

Banque de France – Etude ACSEL

Panorama économique et financier des entreprises du Soissonnais et du Valois – Novembre 2022

Une industrie présente mais qui a subi des bouleversements :

L'industrie représente 14% des emplois et 10% des entreprises du territoire en 2021. Cependant, **le territoire a été marqué par un essoufflement industriel**. C'est la 3e zone d'emploi la plus touchée par la désindustrialisation dans les Hauts de France entre 1998 et 2017 avec - 46% d'emploi (source ANCT). Ainsi, la part d'emplois du secteur a diminué de 3 points entre 2008 et 2021 (17% en 2008).

Le territoire n'a pas de spécificité industrielle particulière et se structure autour de nombreuses PME. **Les secteurs sont diversifiés** (verre, carton, chaudronnerie, automobile, chimie...), avec une prépondérance de l'industrie agroalimentaire.

On note que depuis 2014, l'industrie est la seule branche où le PETR surperforme la Région Hauts de France en termes de nombre d'entreprises (+22% contre +16%).

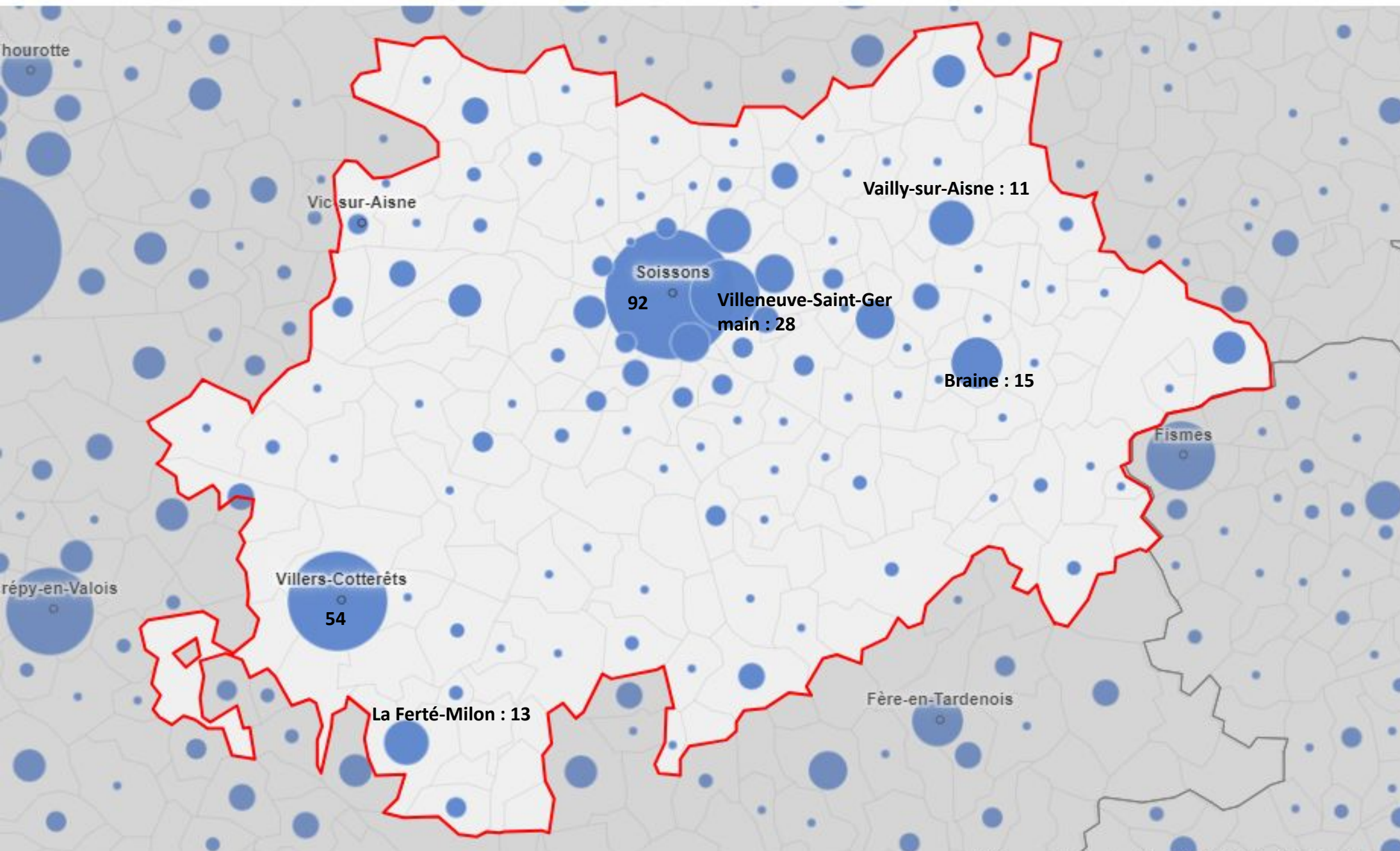
Même si elle est historiquement plus robuste, l'industrie soissonnaise a souffert de la crise sanitaire en 2020 (35% d'entreprises déficitaires, 27% au niveau régional). En 2021, la part d'entreprises industrielles déficitaires baisse mais reste néanmoins élevée (20%, comparable à la moyenne régionale)

Une industrie présente mais qui a subi des bouleversements :

Le secteur industriel est présent sur l'ensemble du territoire, **avec une prédominance sur la CC Retz en Valois** (où se trouvent plus de 1 500 emplois industriels), **et la Communauté d'Agglomération du Grand Soissons** Agglomération (plus de 2 000 emplois industriels).

Le bassin de vie et d'emploi du PETR du Soissonnais-Valois connaît aujourd'hui une forte mutation économique après avoir subi un important déclin industriel entraînant un taux de chômage élevé renforcé par un manque d'adéquation entre l'offre de formation et celle de l'emploi local.

Le territoire a engagé une nécessaire reconversion par le développement de projets structurants en matière d'aménagement du territoire, par la définition d'une stratégie de développement économique et s'appuie sur une culture de la planification, développée à la fois à l'échelle de chaque intercommunalité, mais, désormais aussi à celle du PETR.



Entreprises
industrielles

Les principales entreprises industrielles :

| Société | Commune | Activité | Effectifs |
|--------------------------------|-------------------|------------------------|-------------------------|
| Volkswagen Group | Villers-Cotterêts | Production automobile | 750 |
| Intersnack France | Montigny-Lengrain | Produits apéritifs | 440 |
| Champignonnière Ruol | Billy-sur-Aisne | Champignons frais | 190 |
| TEREOS sucrerie de Bucy | Bucy-le-Long | Sucrerie-distillerie | 187 |
| Wicona (Sapa Building Systems) | Courmelles | Menuiserie aluminium | 180 |
| Le Relais | Ploisy | Entreprise d'Insertion | 150 |
| Babynov | Charmes | Alimentation infantile | 150 (+ 20 intérimaires) |
| Roquette Frères | Montigny-Lengrain | Protéines Végétales | 140 |
| Saica Pack Venizel | Acy | Carton ondulé | 135 |
| Verallia France | Cuffies | Bouteilles en verre | 130 |
| Asteelflash | Mercin-et-Vaux | Electronique | 125 |
| Saica Paper France | Venizel | Papier | 120 |
| GRG Groebli | Crouy | Chaudronnerie usinage | 110 |
| BIPA | Vailly-sur-Aisne | Menuiserie PVC | 110 |
| SERIMAX | Villers-Cotterêt | Soudure | 55 (+ 25 intérimaires) |

Source : CCI et Grand Soissons

Les principales entreprises :

Tous secteurs confondus, le territoire du PETR abrite **plusieurs grandes entreprises qui emploient plus de 100 personnes dans divers secteurs.**

- Dans le secteur **agro-alimentaire/agro-industrie**, on retrouve des entreprises telles que Roquette Frères, Babynov, Intersnack France, SARL Expl Champignonnier Ruol et Tereos. A noter également l'extension d'American Dessert avec aujourd'hui 80 collaborateurs.
- Dans le **secteur industriel**, des entreprises comme Volkswagen Group, BIPA, AsteelFlash France, Vérallia France, Groebli, Le Relais, Serimax, Hydro Building Systems France, Saica Pack France et Saica Paper France sont présentes.
- Le secteur du **transport et de la logistique** est représenté par des entreprises telles que Kuehne+Nagel, Orexad, XPO Volume France Regional et Houtch. Dans le secteur de la distribution, Villerdis et Cora sont présentes.
- Enfin, dans le secteur des **activités tertiaires et des services aux entreprises**, des entreprises telles que Comdata, Studi, Clesence, La Poste, Onet Services, Agenor et CHD sont implantées.

Il est également important de souligner le poids significatif du tertiaire non marchand dans le territoire, avec le centre hospitalier de Soissons en tant que plus gros employeur. Le **secteur public non marchand** prend une place prépondérante dans l'économie du territoire au fil des années.

L'aménagement foncier à vocation économique:

Il n'existe **pas de carte de la disponibilité foncière dans les ZAE à l'échelle du PETR.**

Chaque EPCI dispose de données propres, organisées de manière différentes, accessibles en ligne ou pas.

A plusieurs reprises, au cours des entretiens, les acteurs du territoire ont identifié **le partage de ces informations et la gestion centralisée de ces données, à l'échelle du PETR, comme une action utile dans le cadre de ce programme Territoire d'Industrie.** En effet, la disponibilité foncière du territoire représente un véritable atout à mettre en avant.

Un Atlas du territoire est en cours de réalisation avec la Banque des Territoires. Il n'est cependant pas encore totalement abouti à ce jour.

L'acceptabilité et l'image de l'industrie :

Après plusieurs années de désindustrialisation, à l'échelle locale et nationale, **les projets de nouvelles implantations industrielles génèrent régulièrement des inquiétudes locales** pouvant entraîner de fortes oppositions. Les investisseurs sont ainsi exposés aux risques de voir leurs projets retardés par des actions en justice, refusés par les services de l'Etat ou des maires ou rejetés par la population. **Cette opposition s'exprime aujourd'hui dans le cadre du projet Rockwool.**

Cette nécessité de **convaincre de la valeur ajoutée des projets industriels face à l'acceptabilité de la population** a été rappelée à l'occasion du colloque sur la réindustrialisation du 1^e décembre 2022. Il s'agit d'un enjeu majeur pour mener à bien la **stratégie d'attractivité industrielle et de réindustrialisation du Soissonnais-Valois.**

L'acceptabilité et l'image de l'industrie :

Il est nécessaire de recréer une **culture industrielle positive** et d'agir notamment en **concertant bien en amont des projets**. Le récent « Lab territorial Industrie Fos-Berre » peut être un outil répliquable sur le territoire du Soissonnais et du Valois dans le cadre de Territoire d'Industrie.

De même, si aujourd'hui de nombreux secteurs d'activités connaissent des **difficultés de recrutement**, cette problématique est présente depuis plus longtemps dans les entreprises industrielles. Des démarches en partenariat avec les interprofessions, les établissements d'enseignement, les entreprises locales sont déjà initiées. Il est indispensable de penser la « **nouvelle industrie** » de demain, propre, respectueuse de la qualité de vie, dont les **activités agissent positivement sur notre quotidien et qui amène les jeunes à s'y intéresser pour se former et s'insérer professionnellement**.

Transformer durablement la perception du monde industriel, pour générer une attractivité nouvelle, est également un enjeu de ce programme.

L'agriculture, une activité dominante et structurante :

L'utilisation des **matériaux biosourcés** et le **développement de la bioéconomie** sont des points clés pour favoriser l'émergence de filières industrielles plus respectueuses de l'environnement, répondant mieux aux attentes de la population.

Point fort, la coopération Industrie – Agriculture est déjà existante le territoire : les chambres consulaires sont rassemblées au sein de l'association Aisne Avenir avec pour objectif « d'agir pour le développement économique » des territoires. Parmi ses actions, celle d'informer, de mobiliser et d'accompagner les acteurs locaux dans la structuration de filières territorialisées comme pour les matériaux biosourcés.

L'analyse du secteur agricole est donc particulièrement intéressante sur le territoire du PETR.

L'agriculture, une activité dominante et structurante :

Une agriculture diversifiée qui se renouvelle

L'activité agricole prend une **large place sur le territoire**. Celui-ci est couvert à 65,4% de terres agricoles. Le territoire est composé principalement de **grandes parcelles céréalières, légumineuses en plein champ, cultures fourragères mais aussi de nombreux espaces boisés** (forêt de Retz, forêt de Chacrise, forêt de Pernant...).

De nouvelles cultures ont pu être introduites dans l'Aisne, dont le tournesol et surtout les légumes. Grâce à cette reconversion agricole réussie, le territoire a attiré plusieurs industries agro-alimentaires.

On recense 514 exploitations en 2020. La Surface Agricole Utilisée (SAU) moyenne de ces exploitations est de 142,0 ha, quasi identique à la moyenne de 2010.

L'innovation territoriale :

Dans le cadre de la réflexion du Grand Soissons sur **les dynamiques territoriales d'innovation**, plusieurs thématiques de montée en gamme de l'écosystème et du territoire ont été identifiées :

- L'ingénierie et le design des emballages à haute performance.
- Les innovations alimentaires en santé, bien-être et nouvelles formes de cultures nutritionnelles
- L'aménagement et la gestion durables, raisonnés et circulaires du territoire – Croissance Verte
- Bâtiment intelligent et biodiversité au sein des espaces de vie
- Energies vertes et valorisation des déchets
- Mobilité optimisée et infrastructures connectées
- Un pôle “ressource numérique” en enseignement, transformation digitale et entrepreneuriat.

Certaines de ces thématiques sont susceptibles d'être reprises à l'échelle du PETR dans le cadre de Territoire d'Industrie.

L'offre de formation :

Une offre d'enseignement supérieur en progression :

Sur l'ensemble du territoire, seules les communes de Soissons et Cuffies (campus universitaire régional) disposent d'une offre d'enseignement supérieur.

Celle-ci est croissante depuis 10 ans (+46% avec 2 000 étudiants à la rentrée universitaire 2021-2022) et témoignage de la **volonté locale d'investir dans la formation supérieure** (masterisation, formations distancielles & présentielles...)

Si une grande partie des formations concerne plus particulièrement le secteur tertiaire, on note la présence de **deux départements d'IUT** à vocation industrielle à Cuffies : **“Qualité, logistique industrielle et organisation”** et **“Génie électrique et informatique industrielle”**.

Des mobilités principalement routières :

Les infrastructures routières

Le territoire bénéficie d'un maillage routier relativement dense, assurant des liaisons entre les principales polarités du territoire. Cependant, il n'est pas desservi par le réseau autoroutier, mais seulement par **deux routes nationales** traversant le territoire et d'un **réseau très dense de routes départementales**.

La RN 31, propose une liaison vers Compiègne à l'ouest et vers Reims à l'est et la RN 2, assure une liaison vers Crépy-en-Valois à l'ouest et vers Laon au nord.

La place de la voiture est donc majoritaire dans les déplacements quotidiens. Dans le cadre des déplacements domicile-travail, **82% de la population se déplace en voiture** (dont 87% en Val de l'Aisne et 89% sur le Canton d'Oulchy-le-Château) et seulement **4,9% en transports en commun**.

Des mobilités principalement routières : *Les infrastructures routières*

Des lignes de bus interurbaines

Seuls 4,8% des habitants se déplacent en transports en commun pour se rendre sur leurs lieux de travail. Plusieurs lignes de bus existent sur le territoire, mais leurs desserte et horaires **restent insuffisants pour offrir un service quotidien réellement attractif, notamment à l'égard des actifs sur le territoire**, certaines d'entre elles ne fonctionnant pas tout au long de la semaine.

L'offre de transport en commun est largement consacrée aux transports scolaires.

Des mobilités principalement routières :

Les infrastructures ferroviaires

Le territoire dispose de 5 gares ferroviaires. Parmi elles, seules **3 gares bénéficient d'une desserte régulière pouvant répondre à des besoins de déplacements pendulaires** : Soissons, Villers-Cotterêts et La Ferté-Milon. Les gares de Soissons et Villers-Cotterêts sont desservies par la ligne de TER Paris – Laon, tandis que la gare de La Ferté-Milon est desservie par la ligne vers Meaux (terminus à La Ferté-Milon).

Si d'autres gares sont présentes sur le territoire, **elles se caractérisent par une desserte très faible ou même inexistante**. Les gares de Crouy et de Vierzy ne sont desservies que par deux allers-retours par jour, tandis que les gares d'Oulchy-le-Château et Mont-Notre-Dame sont désaffectées.

Des mobilités principalement routières :

La « virgule » ferroviaire, un enjeu de développement local

La réalisation d'un barreau de 1,5 km de voie ferrée permettrait la création d'une interconnexion ferroviaire entre la ligne Paris-Laon et la ligne à grande vitesse à hauteur de Mitry-Mory (77) reliant ainsi, par le train, le territoire à Roissy Charles de Gaulle, l'un des plus grands pôles économiques européens.

Ce projet aurait inmanquablement un impact positif sur le développement de l'emploi, l'ouverture internationale des entreprises du sud de l'Aisne, le désenclavement (décarboné de surcroît) du territoire et la capacité de tirer profit des potentialités respectives du Grand Paris et du PETR du Soissonnais et du Valois.

La faisabilité technique est actuellement étudiée (SNCF et Région).

Des mobilités principalement routières : *Les infrastructures de fret et de marchandises*

S'il se développe à l'échelle du bassin de Seine, le **trafic fluvial de marchandise** reste limité sur le Soissonnais-Valois en baisse de 10% entre 2020 et 2021.

. Il représente 168 783 tonnes, essentiellement pour des produits agricoles (103 769 tonnes). Le potentiel de chargement de produits industriels reste important et peut être étudié dans le cadre du programme « Territoire d'Industrie Soissonnais-Valois ».

57 kms navigables entre Celles-sur-Aisne et Compiègne, au gabarit "Freycinet" (péniches de 350 tonnes maximum).

Le réseau des entreprises de **transport routier des marchandises** est bien développé avec notamment la présence de XPO Volume France Régional et du Groupe Bernardi qui comptent plus de 200 salariés

Les enjeux déjà identifiés dans le CRTE :

- 1. Mutation économique** : Le territoire connaît une forte mutation économique après avoir subi un important déclin industriel, entraînant un taux de chômage élevé. Il est nécessaire de s'adapter à cette évolution et de favoriser des emplois locaux en adéquation avec l'offre de formation disponible.
- 2. Déplacements domicile-travail** : En raison de la situation économique, il y a une **forte croissance des déplacements domicile-travail**. Il est important de trouver des solutions pour améliorer les déplacements et réduire les contraintes liées à cette mobilité.
- 3. Enclavement du territoire** : Bien que le territoire soit traversé par des axes de communication importants tels que la RN2 et la RN31, il reste fortement enclavé. Il est nécessaire de travailler sur **le désenclavement du territoire** afin de favoriser son développement économique et social.
- 4. Aménagement du territoire** : Le territoire doit assurer sa compétitivité en mettant en place des **projets d'aménagement structurants**. Cela comprend l'achèvement de la mise à 2x2 voies de la RN2, la rénovation de la ligne TER Laon Paris et le projet d'interconnexion ferroviaire à la plate-forme aéroportuaire de Roissy.

5. Développement économique : Le territoire doit **développer ses activités économiques**, notamment dans les domaines industriel, tertiaire, résidentiel et touristique. Des projets tels que le développement de parcs industriels, l'économie résidentielle et le tourisme basé sur les atouts locaux doivent être soutenus.

6. Habitat et accueil des nouveaux résidents : Il est essentiel d'associer au développement économique la **question de l'habitat et de l'accueil des nouveaux résidents**. Cela comprend la création d'écoquartiers, la gestion de la densité des opérations et la requalification des friches industrielles.

7. Services du quotidien : Les espaces ruraux du territoire doivent bénéficier du maintien et de **l'amélioration des services du quotidien** tels que la mobilité, les commerces de proximité, les services publics et la santé. Cela contribue au développement des centres-villes et des bourgs relais.

8. Inclusion sociale : Il est primordial de garantir **l'accès de chaque individu aux services et à la vie sociale et citoyenne**. La question sociale doit être prise en compte pour aider les personnes vulnérables, notamment en ce qui concerne l'illettrisme et l'accès au numérique.

9. Territoire durable : L'objectif est de construire **un territoire plus attractif, durable et solidaire**. Cela implique de diversifier la dynamique économique tout en préservant les conditions de vie durables.

La réindustrialisation, au cœur de la stratégie d'attractivité du territoire :

Foncier industriel :

- **Développement de parcs industriels à l'échelle du PETR** avec une labellisation “sites industriels clés en main” et disposant d'une offre diversifiée (différentes tailles de parcelles, programmes immobiliers en cours...) : Parc du Plateau, Parc de Sermoise & Ciry-Salsogne, Vic-sur-Aisne
- **Développement de Parcs PME sur les bourgs centres et secteur central Soissons**, disposant d'une offre diversifiée (immobilier d'entreprise existant ou en programmation, cellules artisanales ou foncier à construire...) : ZAC d'Hartennes-et-Taux, ZAC de Braine, zone de Pontarcher, ZA Près Frais à Mercin-et-Vaux, Parc BSL à Billy-sur-Aisne...
- **Réhabilitation de friches industrielles** pour accompagner le développement de nouveaux projets économiques et offrant des solutions immobilières « clés-en-main »

La réindustrialisation, au cœur de la stratégie d'attractivité du territoire :

Label territoire d'industrie :

- Positionner le territoire sur la **structuration de la filière économique basée sur une production industrielle à faible empreinte carbone**, sur l'exploitation de **matériaux biosourcés produits localement**, et sur la **valorisation des déchets en énergie verte**. Intégration de l'innovation sociale, afin de construire des modèles économiques alternatifs (circularité et durabilité).
- **Accélérateurs & incubateurs** : implantation d'antennes de structures régionales et/ou nationales facilitant l'accompagnement et le financement des projets d'innovation portés par et entre industriels du PETR

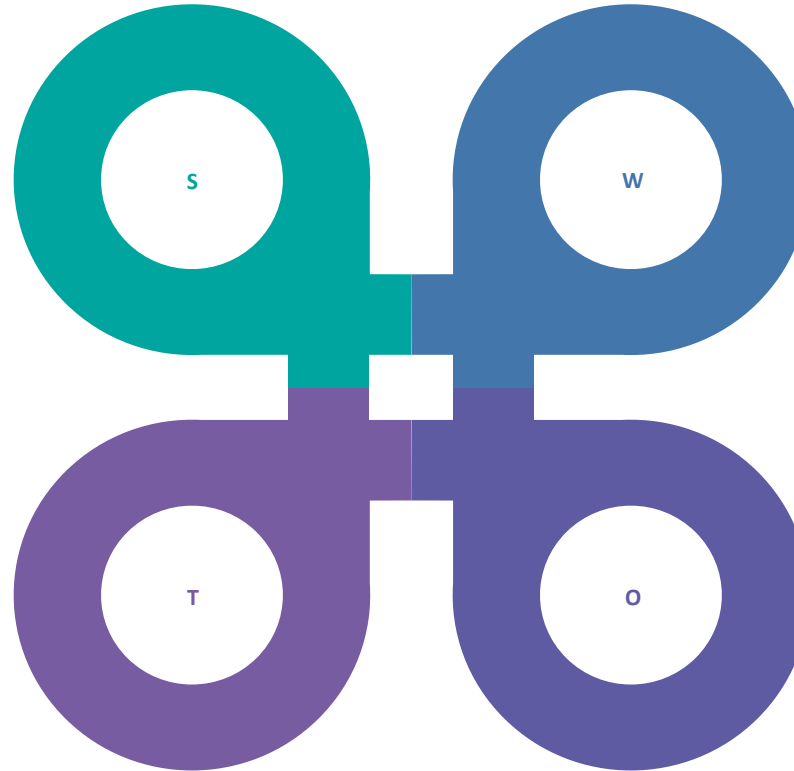
SWOT / AFOM : Atouts – Faiblesses – Opportunités – Menaces

Forces

- Une industrie forte pourvoyeuse d'emplois (14% des emplois)
- La présence de grandes entreprises (>100 employés)
- Un territoire aux activités très diversifiées (donc moins fragile dans les périodes de crise)
- Un territoire disposant d'une plus grande disponibilité foncière que beaucoup d'autres territoires régionaux et limitrophes
- Un territoire à proximité de deux grands territoires économiques (Ile-de-France/Grand Est)
- Un maillage routier relativement dense
- Engagement des acteurs du PETR
- Rapprochement des liens entre le monde agricole et le monde industriel

Menaces

- Des industries confrontées à des crises successives (Covid, Ukraine...)
- Des industries consommatrices d'énergie et d'eau susceptibles d'être en difficultés à cause du dérèglement climatique
- Difficultés de l'acceptabilité de l'implantation d'industries
- Concurrence de territoires limitrophes



Faiblesses

- Une faible visibilité industrielle (activités très diversifiées)
- Pas de cartographie des disponibilités foncières à l'échelle du PETR
- Peu de centres de décision (plutôt des entreprises de production)
- Un déficit de cadres
- Peu de centres de formations
- Un vieillissement de la population et des cadres dirigeants et employés (perte possible de compétences)

Opportunités

- Des implantations étrangères d'importance en cours (Rockwool, Restalk...)
- L'agriculture, une activité dominante et structurante pour des filières émergentes en lien avec les transitions écologiques et énergétiques (comme les matériaux biosourcés, la biomasse...) et les évolutions des habitudes de consommation (comme les légumineuses, les protéines végétales...)
- Un parc de logements anciens prédominants susceptible de favoriser la transition énergétique (isolation des bâtiments)
- Une proximité avec Roissy (virgule ferroviaire)

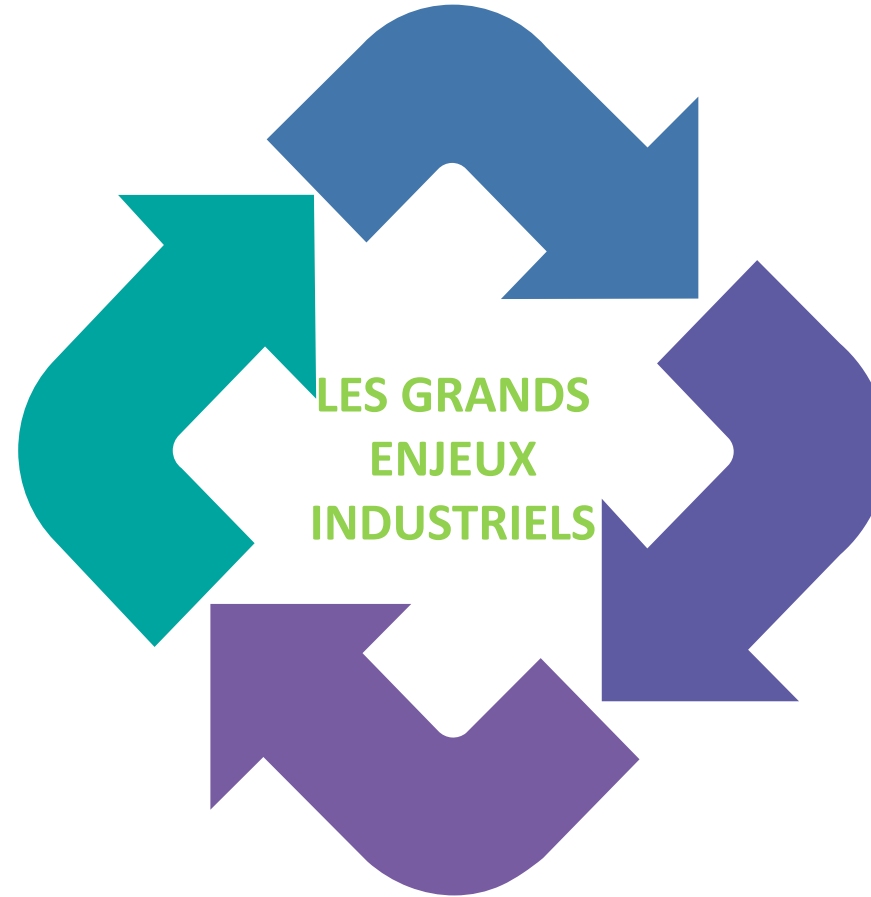
Les grands enjeux de la filière industrielle du Soissonnais et du Valois

Optimiser l'attractivité du territoire du PETR

- Attractivité économique (attirer de nouvelles entreprises performantes)
- Attractivité résidentielle (attirer de nouvelles familles qui viennent s'implanter sur le territoire)
- Attractivité de compétences (disposer des compétences requises, augmenter le nombre de cadres...)
- Attractivité des acteurs des territoires limitrophes

Créer les conditions favorables au développement industriel

- Développer des compétences en lien avec les nouvelles filières et les besoins du tissu industriel
- Capter les talents et les fidéliser
- Résoudre la problématique de la « virgule ferroviaire » et faciliter les mobilités
- Optimiser les conditions de vie (habitat, commerces, services...)



Développer de nouvelles filières industrielles

- Mettre en œuvre une stratégie de filières (choix des filières en fonction des atouts et attraits du territoire)
- Compléter les filières en ciblant et attirant de nouvelles entreprises positionnées sur les chaînons manquants...
- Contribuer au développement des filières (contribuer à la mise en œuvre des services et infrastructures dédiées, ainsi qu'à l'offre en compétences nécessaires)

Créer le collectif

- Encourager les coopérations entre les entreprises sur les divers bassins d'emplois
- Promouvoir l'économie circulaire
- Lancer des projets collectifs en faveur du développement économique et de l'innovation

Enjeux et opportunités

Spécificités du territoire en matière industrielle

- Une grande diversité de secteurs industriels plus ou moins représentés sur le territoire – peu de centres de décision mais plutôt des sociétés de production
- Des domaines « locomotives » :
 - ✓ Chaudronnerie : activités/marchés diversifiés à l'instar de la société Aqseptence (pétrochimie)
 - ✓ Soudage : sous-traitants de nombreux donneurs d'ordre et entreprises de maintenance de proximité
 - ✓ Maintenance mécanique (pièces uniques à grandes séries)
 - ✓ Industries agro-alimentaires
 - ✓ BTP – artisanat – industrie...
- Des domaines « pépites » :
 - ✓ Électricité industrielle – électronique. : Decelect (réseau VDI, Datacenter...) Alsteel Flash (caméra 3D)
 - ✓ Papier – carton
 - ✓ Emballage
 - ✓ Logistique / transport...

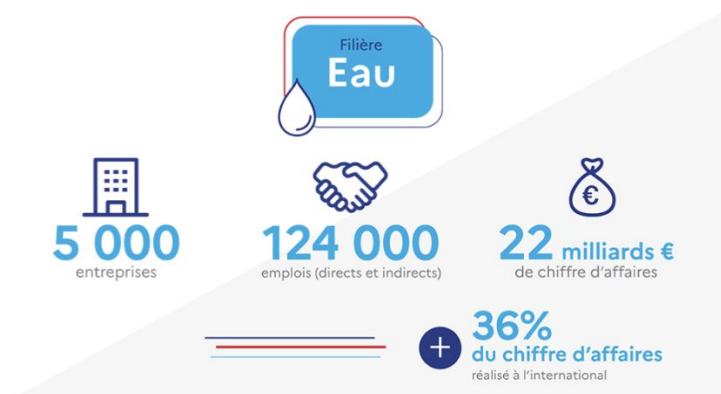
Pistes d'opportunités de filières à développer

- S'appuyer sur des atouts du territoire : atouts géographiques (proximité de Roissy, de la région parisienne, du Grand Reims...) – main d'œuvre (savoir-faire industriels) – disponibilité du foncier...
- Se placer en complémentarité des territoires limitrophes et profiter de leur proximité (ex. : Beauvais positionné agro-machines ; Compiègne et son UTC...)
- S'inscrire dans la stratégie régionale (SRDEII) et les priorités nationales et européennes
- « Surfer » / Miser sur les évolutions futures : crises, transitions, dérèglement climatique, évolutions technologiques

Piste d'opportunité de filières à développer 01 :

Filière fluides

- Présence de nombreux chaudronniers – soudeurs – tuyauteurs
- Les applications dans le secteur de l'eau (renouvellement des réseaux de distribution urbain) et dans le nucléaire (construction d'EPR) constituent des opportunités de diversification des sous-traitants présents sur le territoire.
- Secteur d'avenir et stratégique compte tenu du dérèglement climatique (opportunité du transfert de la compétence "eau et assainissement" aux EPCI par exemple)



© Conseil national de l'Industrie



FP2E LES ENTREPRISES de l'eau

Fédération professionnelle des entreprises de l'eau (FP2E)

FNCCR

Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR)

LES CANALISATEURS
CONSTRUIRE LES RESEAUX DE DEMAIN

Les Canalisateurs

UIE UNION DES INDUSTRIES ET ENTREPRISES DE L'EAU
CONSTRUIRE, PRÉSERVER, INNOVER

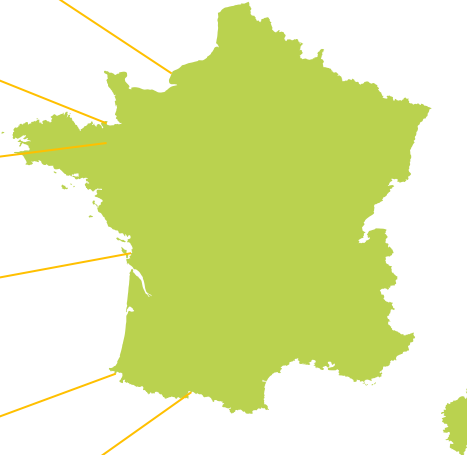
Union nationale des Industries et entreprises de l'Eau et de l'Environnement (UIE)

fnsa
Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle

Fédération Nationale des Syndicats de l'Assainissement et de la Maintenance Industrielle (FNSA)

FEDERATION DES DISTRIBUTEURS d'eau INDEPENDANTS

Fédération des distributeurs d'eau indépendants (FDEI)



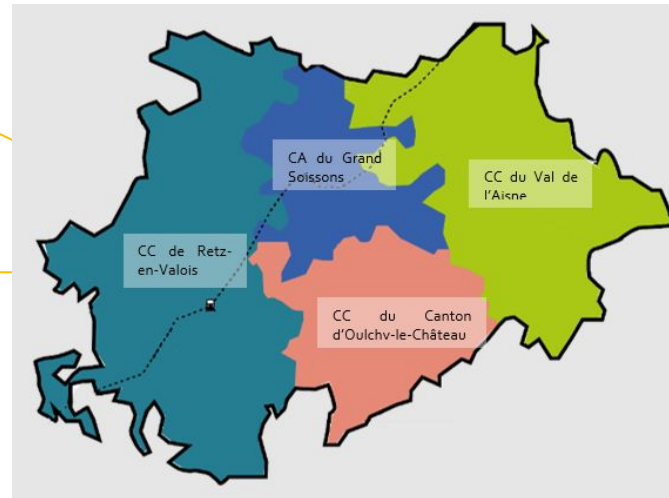
- Canalisateurs
- Equipementiers
- Gestionnaires publics Eau & Assainissement
- Gestionnaires privés Eau & Assainissement
- Prestataires d'ingénierie
- Industriels de l'Eau

Répartition des effectifs de la filière française de l'eau
© Etude prospective emplois, métiers et compétences de la Filière Française de l'Eau du ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion, 2020. [Infographie](#)

Acteurs sur le territoire du PETR

CMI Chaudronnerie Maintenance Industrielle
Crouy
Chaudronnerie, tuyauterie, rechargement,
équipement sous pression

Sorem (Soc. Revêtements métallurgiques)
Margival
Savoir-faire en projection thermique et
rechargements soudés



Acteurs dans l'Aisne limitrophes au territoire du PETR

Fonderies de Souglard
Saint-Michel

Missenard Quint B
Caudry

Coredux France
Château-Thierry

Duperrier Industrie
Pinon

Ets Olivier Jonnet
Laon

Slam Métallerie
Laon

Boa Flexible Solutions
Epaux Bezu

ACMT Industrie
Fontaine-les-Vervins

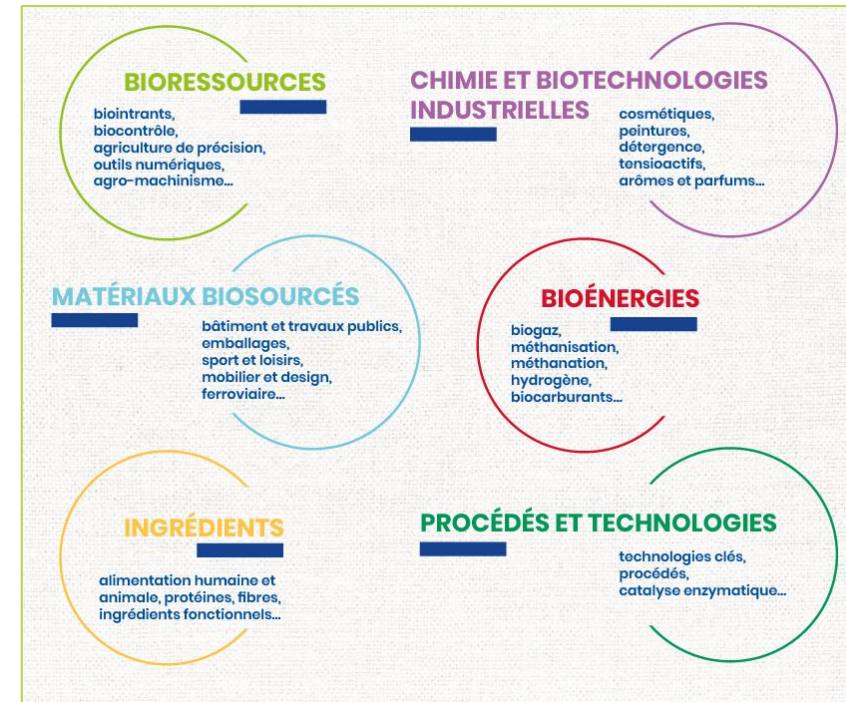
GSCE
Chauny

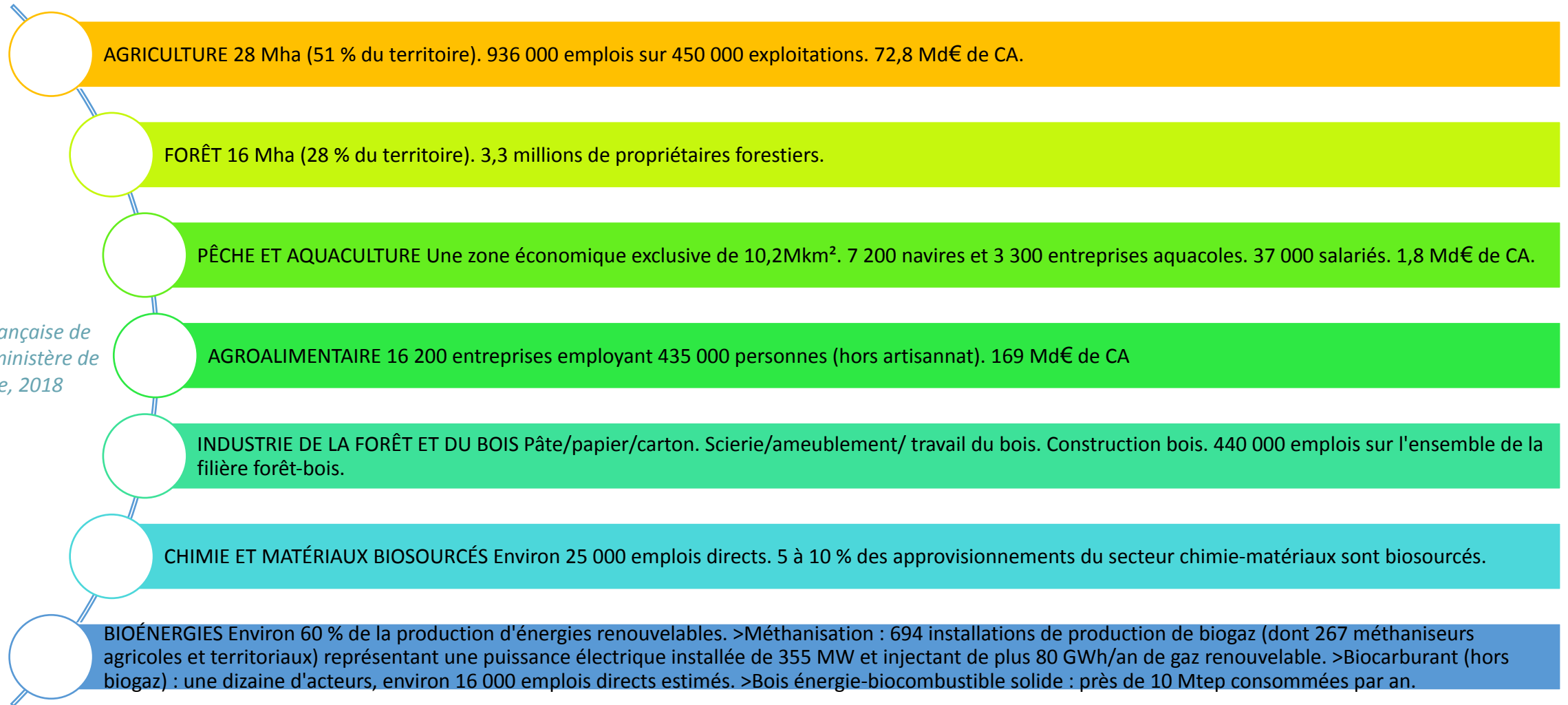
Beudservices
Saint-Quentin

Cartographie des acteurs impliqués dans
des activités de la filière nucléaire
© Information ADIT

Piste d'opportunité de filières à développer 02 : Filière Bioéconomie : protéine végétale – matériaux biosourcés – biomasse

- De nombreuses ressources agricoles et forestières (biomasse, matériaux biosourcés)
- En forte évolution : décarbonation, réglementations, transitions...
- LA priorité régionale et nationale (souveraineté en matière de protéines végétales pour alimentation humaine et animale)
- Proximité du pôle de compétitivité « Bioeconomy for Change » (siège à Laon)
- Des marchés d'intérêt pour des sous-traitants chaudronniers, dans le BTP (rénovation énergétique...)





© Stratégie française de bioéconomie, ministère de l'Agriculture, 2018

□ Le SRDEII de la Région Hauts-de-France inscrit la structuration des filières de la bioéconomie comme son troisième objectif de structuration des filières émergentes liées à Rev3.

□ Elle s'appuie sur le Masterplan bioéconomie régional qui oriente cette structuration autour de 4 sous filières :

- ✓ Protéines
- ✓ Matériaux biosourcés
- ✓ Bioénergies
- ✓ Chimie du végétal



□ Le SRDEII de la Région Ile-de-France intègre l'agriculture, l'agroalimentaire et la nutrition comme l'une de ses filières stratégiques et envisage d'affirmer le positionnement stratégique du territoire francilien dans les biOTHérapies et la bioproduction.

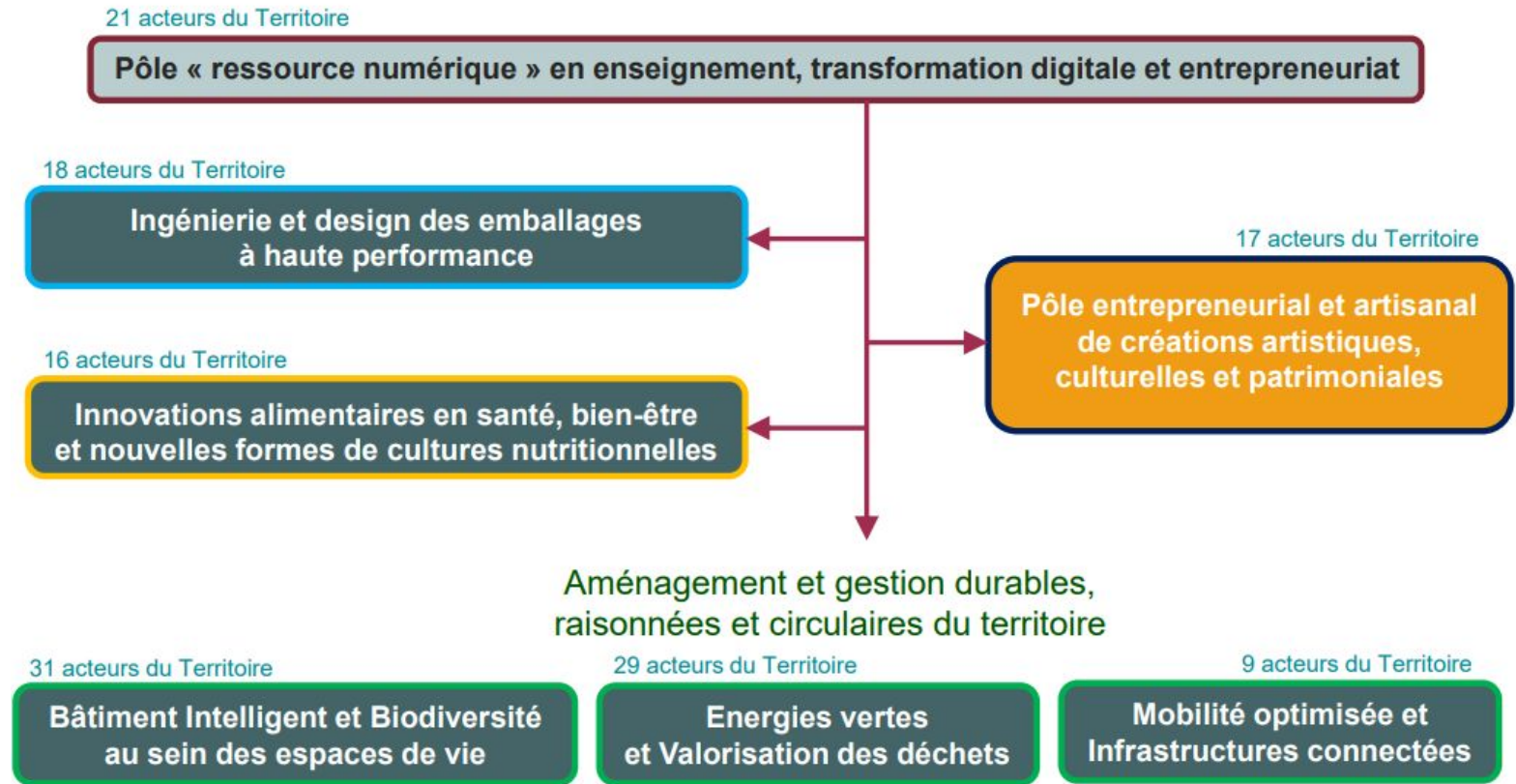


□ La Région Grand Est manifeste également son ambition d'être « *un des leaders européens de l'industrie du futur et de la bioéconomie.* » Ses 5 axes de développement de la bioéconomie sont les suivants :

- ✓ Biocarburants durables
- ✓ Fibres végétales
- ✓ Biointrants
- ✓ Biotechnologies industrielles/chimie du végétal (en construction)
- ✓ Protéines du futur (en construction)



© Etude sur la stratégie d'innovation
de GrandSoissons Agglomération,
10/12/2019, Dianove Conseil



Miscanthus

Externalités positives : peu gourmand en intrants, non invasif, structurant pour le sol, entretien réduit, acclimatation sur des sols difficiles à valoriser

Usages :

- litière animale
- paillage horticole
- combustible de chauffage
- base pour l'élaboration de bioplastique (composites polymères)
- blocs de béton avec une meilleure résistance mécanique

Consomme beaucoup d'eau
Développements peu massifs d'après une note de Grand Soissons Agglomération reprenant des chiffres de la chambre d'agriculture

Chanvre

Apports en engrais chimiques réduits, pas d'intrants phytosanitaires.
Système racinaire (racines) qui améliore la structure de sols difficiles à valoriser.
Produits et coproduits : le chènevis (graine), les fibres (écorce) et la chèveotte (bois central)

Usages :

- Isolant pour le bâtiment
- Mortiers et bétons
- Alimentation
- Composites plastiques
- Matériaux de construction
- Poudres (peu valorisées toutefois)
- Cosmétique et pharmacie (peu développé)

Filière chanvre naissante dans l'Oise pour le textile
Quelques entreprises de l'Aisne mais pas dans le périmètre PETR
Association Globe 21 à Château-Thierry (promotion du chanvre, de la paille et du coton dans le bâtiment)

Lin

La France est le 1er producteur mondial de lin textile.
L'Aisne est le 5e département producteur de la Région Hauts-de-France (source : Agreste)

Produits et coproduits :

Fibres longues : textile et cordage

- Fibres courtes : papeterie, composite, tissus techniques
- Pailles (anas ou paillettes) : industrie de panneaux (agglomérés ou isolants), litières (chats ou chevaux), paillis, compost, chaudières (combustible pour chaufferie industrielle)
- Graines : alimentation animale, huilerie

Chiffres de la Chambre d'agriculture : 670 tonnes mobilisables (230 ha de production) soit 7,5% des surfaces départementales

Grande usine de teillage de lin à Laon (Le Lin Français-Jean Decock), hors territoire PETR.
Production majoritairement concentrée entre le Calvados, l'Oise, le Nord et l'Aisne, production dans l'Orne, la Marne et la Seine-et-Marne

Paille de colza

Aisne, 1er département régional de production de colza

Usages (source : Terres Innovia, l'institut technique de la filière des huiles et protéines végétales et de la filière chanvre) :

- Utilisation du tourteau : industrie alimentaire (protéines végétales) et alimentation animale
- Utilisation de l'huile brute (raffinée ou semi-raffinée) : diester (bio-carburant), bio-lubrifiants, consommation directe, industrie agroalimentaire, alimentation animale)

Un certain nombre d'entreprises du PETR concentrées sur les bords de l'Aisne.

Chiffres de la Chambre d'agriculture : 7 000 tonnes mobilisables soit 11% des surfaces départementales

Nécessite des quantités importantes d'engrais

Paille de Blé

Applications : mur structurel et remplissage, cloison, comble, plafond et plancher, doublage mur, toiture

En outre la filière amidonnerie directement liée au blé est très développée sur le territoire du PETR

Chiffres de la Chambre d'agriculture : 12 500 tonnes mobilisables (12 500 ha de production) soit 6,25% des surfaces départementales

Piste d'opportunité de filières à développer 03 : Filière Eco-bâtiment

- Présence de nombreux artisans – implantation de Rockwool - Marché potentiel pour des entreprises locales (électricité, domotique, chaudronnier, artisans du BTP...)
- De nombreux investissements à prévoir : transition énergétique et écologique, adaptation des constructions au dérèglement climatique
- Optimisation des résidences d'accueil de nouvelles familles et de cadres sur le territoire
- En lien avec les filières « matériaux biosourcés » et « économie circulaire (déchets de la construction)



Le SRDEII 2022-2028 de la Région Hauts-de-France souhaite favoriser le transport fluvial par la Canal Seine Nord pour les matériaux de construction. A ce titre un raccord petit gabarit vers Compiègne traversera le territoire du PETR.

Il souhaite favoriser les enjeux inter-territoires, en particulier l'écoconstruction autour du bassin minier, et présente le bâtiment durable et comme le troisième axe de la **politique Rev3** de développement de filières d'avenir stratégiques. Le territoire du PETR pourrait dans ce cadre se saisir du dynamisme régional.

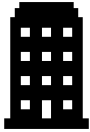
Le SRDEII 2022-2028 de la Région Ile-de-France présente l'écoconstruction comme l'une de ses 6 filières stratégiques. Il indique sa volonté de créer à Sevran un lieu d'innovation, lié à la Fabrique Cycle Terre, sur les métiers de la terre crue issue des déblais de construction du Grand Paris Express avec 3 pôles dont un pôle formation aux métiers de l'écoconstruction.

Les déchets du bâtiment au niveau national

75% de déchets inertes = 35 M de tonnes

23% de déchets non dangereux non inertes = 10M de tonnes

10% de déchets dangereux, dont l'amiante



Suite à l'étude de préfiguration de la filière REP Produits et matériaux de construction du secteur du bâti par l'ADEME en 2020, la loi du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC) a prévu la mise en place d'une **filiale REP pour le produits et les matériaux de construction du secteur du bâtiment**. Parmi les nouvelles filières instituées, la filière **produits et matériaux de construction du secteur du bâtiment (PMCB)** est intéressante pour le Soissonnais-Valois.

□ Le territoire du PETR attire des projets autour de ces filières d'avenir, à l'instar des projets Cubeco ou Restalk sur l'agro-matériaux.



Non classé

ReStalk, Inc. choisit le GrandSoissons pour installer sa première usine de fibres alternatives issues de coproduits agricoles

by | 30 juin 2023

D'après L'Union (01/07/2023) : « D'ici 2025, la société Restalk, spécialisée dans la transformation de coproduits agricoles en matériaux dédiés à l'emballage biosourcé, devrait s'implanter sur la zone du Plateau à Courmelles (...) La signature de la promesse de vente doit intervenir dans un délai de six mois. Restalk projette d'investir 38 millions d'euros pour créer sa première usine en Europe (...) 40 emplois directs devraient ainsi être créés et 50 emplois indirects. »

© GrandSoissons Agglomération : « Restalk a établi des liens avec les partenaires territoriaux de GrandSoissons Agglomération : Chambre d'Agriculture et CCI de l'Aisne, pôle de compétitivité B4C »

Les maisons Cubeco sont préfabriquées en usine et utilisent une **isolation en bottes de pailles**. Selon L'Union (01/06/2023) : « La société Cubeco, qui conçoit des maisons préfabriquées et écologiques composées avec des modules en bois et paille, espère s'installer en 2024 dans un ancien bâtiment de BSL que l'Agglo doit réhabiliter. Son PDG Éric Incarbona a choisi Soissons parce qu'il y a trouvé «un local correspondant exactement à ses attentes», et **parce que tous ses «ingrédients», notamment la paille et le bois, se trouvent dans un rayon de 20 km.** »



© www.cubeco.fr

Piste d'opportunité de filières à développer 04 : Filière Logistique industrielle

- Situation géographique – proximité région parisienne – Grand Reims – Roissy
- Présence de nombreux sites industriels
- IUT Qualité logistique industrielle et organisation à Cuffies
- Plus grande disponibilité de foncier (en région Hauts-de-France), mais attirer des entreprises qui emploient beaucoup de personnels (à l'opposé de la logistique de distribution qui occupe de grandes surfaces avec peu d'employés)



La logistique industrielle est un domaine spécifique de la logistique à plus haute valeur ajoutée. Elle permet aux industriels d'optimiser les flux et de trouver des solutions de stockages de composants.

Il s'agit d'encadrer la gestion des flux de matières premières, de ressources, de demandes et de productions, et de proposer des solutions aux commandes de marchandises et produits en quantité insuffisante ou trop importante.

Quelques contraintes comme le traitement et le recyclage des déchets ou le respect de certaines réglementations sur la qualité de l'air renforcent la valeur ajoutée de cette activité.

Ses enjeux sont l'ajustement aux tensions sur les chaînes d'approvisionnements mondiales, ceux du dernier km, du format des entrepôts logistiques, des nouvelles technologies qu'elles soient hardware ou software et de la décarbonation du transport.

Piste d'opportunité de filières à développer 05 : Filière Économie circulaire et écologie industrielle territoriale

- Développer des projets collectifs entre des entreprises qui ont des activités diverses
- S'inscrire dans une des grandes priorités régionales et nationales, ainsi que dans la transition écologique et énergétique

Le SRDEII 2022-2028 des Hauts-de-France prévoit de « mettre en place des événements de sensibilisation et des espaces de dialogue entre les industriels d'un même secteur d'activité, en s'appuyant sur l'écosystème des filières, mais aussi de manière intersectorielle pour faciliter le partage d'expériences et développer des collaborations vertueuses d'économie circulaire, de la fonctionnalité et d'écologie industrielle. » L'accompagnement du déploiement de l'économie circulaire est le premier objectif de la structuration des filières émergentes liées à rev3.

La Région Ile-de-France intègre l'économie circulaire dans sa stratégie. La **stratégie régionale en faveur de l'économie circulaire (SREC 2020-2030)** souligne entre autres un certain nombre d'actions notamment en matière de formation, d'accompagnement de 200 entreprises d'ici 2025 et d'accompagnement de 25 bassins d'emploi dans l'écologie industrielle territoriale.



ECONOMIE CIRCULAIRE

Trois domaines d'action
Sept piliers
ADEME

Recyclage



Allongement de la durée d'usage
• Réemploi,
• Réparation,
• Réutilisation

Approvisionnement durable

Éco-conception

Écologie industrielle et territoriale

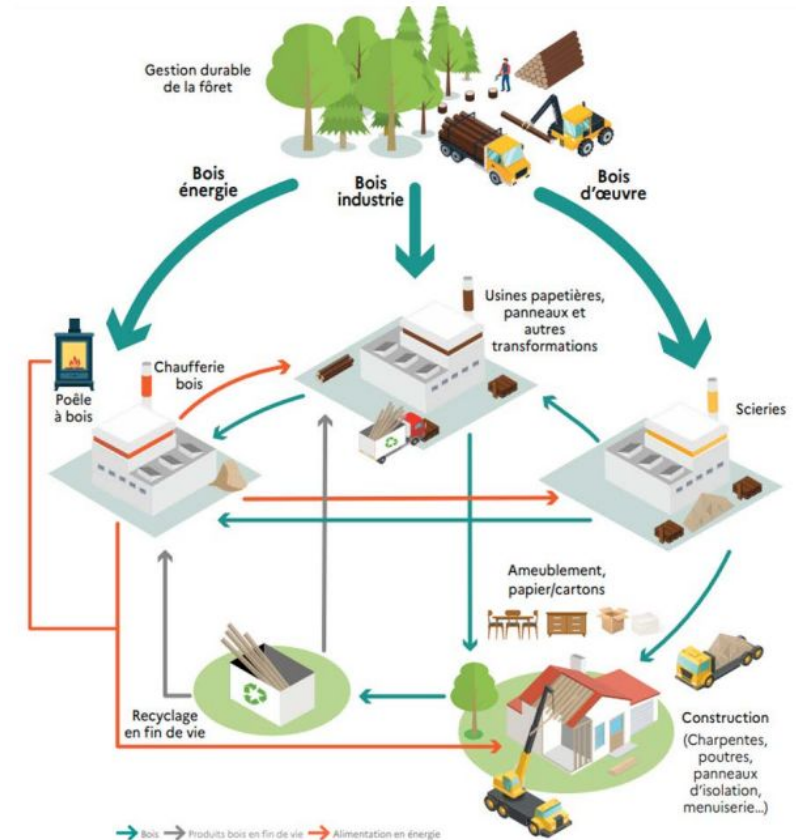
Économie de la fonctionnalité

Consommation responsable
• Achat
• Consommation collaborative
• Utilisation

Le territoire du PETR dispose d'entreprises liées à des **filières complémentaires aux domaines d'action de l'économie circulaire : agro-matériaux, bioénergies, éco-bâtiment, forêt-bois...**

Exemple de la filière forêt-bois :

Selon l'étude de l'INEC (Institut National de l'Economie Circulaire) de 2022 : "La filière forêt-bois au prisme de l'économie circulaire", le bois présente des avantages carbone de séquestration (compensation d'environ 20% des émissions carbone), de substitution (remplacement de matériaux d'origine fossile) et de stockage (« dans le bâtiment, 1 mètre cube de bois représente 1 tonne de CO2 stockée »).



Source : ADEME